

[Text]

hand, I feel I also have the right. . . Today there were members from Manitoba and New Brunswick, and they speak on behalf of their communities and I was speaking on behalf of mine. But I want to make that clear: I do not believe in taking anything away from others; it is a question of doing more for both, if that is possible.

Now, one final question confuses me and other people, and it is the use of these words "symmetrical" and "asymmetrical" with respect to bilingualism. On one occasion I read in the press that you said you favour an asymmetrical approach and not a symmetrical approach, and then I read that you do not support an asymmetrical approach but a symmetrical approach.

Now, I understand a symmetrical approach to bilingualism to mean that there is equality of treatment everywhere in Canada for the language minority groups. I understand an asymmetrical approach to be one that is not an equality of treatment, but perhaps more of an affirmative action approach where you would do more in some cases and less in other cases. The law is drafted in a symmetrical way, but it leaves it open to the minister to negotiate agreements and so on. Would you clarify? Maybe it is not fair; maybe we should never have gotten into this type of vocabulary, because it is a generalized type of vocabulary and confuses rather than helps. But since I have read you supporting both sides on this, I would like you to clarify exactly what you mean.

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): That is something I learned before politics.

Mr. Allmand: It was not a problem in diplomacy.

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Words are friends; words are marvels of the mind. But in politics words are dangerous, and the symmetrical and asymmetrical words are minefields.

What is true? What I feel very strongly is that this law is perfectly symmetrical: equal treatment for both communities. But the factual situations of the communities are not the same, the French level of services and all that. Even among francophone minorities there are many differences. From Prince Edward Island to Nova Scotia and Ontario, it is different.

Mr. Allmand: By the way, when you were listing the French-speaking universities you forgot about the University of Ottawa.

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Yes, but it is a bilingual university. It is very tricky, because there are francophone universities and bilingual universities. It is very difficult to define. But as a matter of fact, the University of Ottawa is bilingual, and Sudbury too, and maybe many other ones.

The Joint Chairman (Senator Wood): I have something I would like to ask your department. Perhaps we could have a list of the moneys that were distributed last year to associations in Canada such as Alliance Québec, ACFO

[Translation]

également avoir le droit. . . Aujourd'hui, des représentants du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont parlé au nom de leurs collectivités, et j'ai parlé au nom de la mienne. Mais je tiens à bien préciser que je ne veux rien enlever à qui que ce soit. Il s'agit simplement de faire plus pour les deux collectivités, autant que possible.

Il y a autre chose qui n'est pas clair pour moi comme pour bien d'autres personnes; c'est l'emploi des termes «symétrique» et «assymétrique» en ce qui a trait au bilinguisme. J'ai lu à un moment donné dans la presse que vous aviez dit être en faveur d'une démarche assymétrique plutôt que symétrique, et j'ai ensuite lu que vous aviez dit le contraire.

D'après ce que je comprends, une démarche symétrique à l'endroit du bilinguisme signifie qu'on traite de façon égale les minorités linguistiques où qu'elles se trouvent au Canada. Mais une démarche assymétrique suppose plutôt des mesures d'action positive où l'on fait plus dans certains cas et moins dans d'autres. La loi est rédigée de façon symétrique, mais elle autorise le ministre à négocier des accords, et ainsi de suite. Pourriez-vous me donner des précisions? Ce n'est peut-être pas juste, on n'aurait peut-être jamais dû utiliser ce genre de vocabulaire, parce qu'il tend à généraliser et à semer la confusion plutôt qu'à être utile. Étant donné qu'on a dit que vous étiez favorable aux deux, j'aimerais que vous nous disiez exactement de quoi il s'agit.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): C'est quelque chose que j'ai appris avant d'entrer en politique.

M. Allmand: Cela ne posait aucun problème en diplomatie.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Les mots sont des amis, ils sont des merveilles de l'esprit, mais en politique, ils sont dangereux, et ces deux-là en particulier risquent de nous mettre dans l'embarras.

Où est la vérité? Personnellement, je suis convaincu que la loi est tout à fait symétrique: un traitement égal pour les deux collectivités. Mais la réalité de ces collectivités n'est pas la même dans les faits, comme le niveau de services en français et tout le reste. Même entre les minorités francophones, il y a beaucoup de différences, qu'il s'agisse de celles de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse ou de l'Ontario.

M. Allmand: Soit dit en passant, vous avez oublié l'Université d'Ottawa dans votre liste des universités francophones.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Oui, mais c'est une université bilingue. C'est très difficile à déterminer parce qu'il y a des universités francophones et des universités bilingues. Mais en fait, l'Université d'Ottawa est bilingue, comme celle de Sudbury, et peut-être bien d'autres.

La coprésidente (la sénatrice Wood): J'ai une question à poser à votre ministère. Nous pourrions peut-être avoir une liste des fonds qui ont été distribués l'an dernier à des associations canadiennes comme Alliance Québec,